AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. IX. MANITOBA. No 26

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 14 JANVIER, 1880

THE

WEEKLY GLOBE

GREAT IMPROVEMENTS IN 1880.

THE BEST! THE LARGEST! THE CHEAPEST IN NORTH AMERICA.

NEW PRESSES—NEW TYPE—INCREASED SPEED IN PUBLICATION.

On the 2nd of January, 1880, THE WEEKLY GLOBE will take another of those upward strides in the march of improvement that have maintained it for nearly forty years in its high position as

THE LEADING FAMILY NEWSPAPER OF BRITISH AMERICA.

The increasing necessity for great variety of reading matter in each week's issue, so as to include the news from all sections of the Dominion and meet the varied tastes of its numerous readers, has rendered expedient the enlargement of THE WEEKLY GLOBE much beyond even its present large dimensions. Commencing with the first week of the New Year, therefore, the form of the paper will be changed from that of an 80-column paper to that of a 96-column paper; and the length of each page will also be so extended as to give, in all, an increase of reading matter in each week's sheet of nearly 32 columns beyond its present size.

This vast addition to the capacity of the paper will enable a bill of fare to be presented weekly probably more varied and interesting than was ever before accomplished in any weekly journal. The literary matter will be much increased; more space will be devoted to Household and social affairs; and the Agricultural Department will be rendered more efficient than ever before.

Notwithstanding the great enlargements and improvements to be made, the annual subscription to THE WEEKLY GLOBE will remain as heretofore, only

TWO DOLLARS PER ANNUM.

sent *postage free* to all parts of Canada and the United States, payable invariably in advance. The

CLUB RATES FOR 1880

WILL BE AS FOLLOWS:

For 4 Copies and up to	10	$1 90	per copy.
" 11 " " "	20	1 80	" "
" 21 " " "	30	1 70	" "
" 31 " " "	40	1 60	" "
" 41 " "	over	1 50	" "

Any one is at liberty to get up a club on his own responsibility.

Each club paper may be addressed separately, and may be for any Post Office.

Reliable parties getting up clubs will be supplied with specimen copies of the paper gratis, on application.

THE WEEKLY GLOBE will be sent free of postage to any Post Office in Great Britain for $2.20—or nine shillings sterling.

Remittances may be sent by P.O. money order, bank draft, registered letter, or by express at our risk.

Orders and remittances to be addressed to the

GLOBE PRINTING COMPANY, Toronto.

☞ *All subscriptions sent in between this date and the 1st of January, 1880, will entitle the subscriber to receive* THE WEEKLY GLOBE *from date of subscription to 31st December, 1880.*

La Pharmacie de la Cite.

TROTT & MELVILLE,

(Membres du College de Pharmacie d'Ontario.)

BLOCK MCKENNY, GRANDE RUE.

SAVON DE TOILETTE.

Lubin,
Glycerine de Sarge,
Mie,
Brown Windsor,
Pummice,
Farine d'Avoine,
Carbolique,
Silver & Barber's Favorite,
Genuine Yankee Tar

PARFUMS.

Lubin,
Atkinson,
Piver,
Eugene Rimmel,
Princesse,
Lavende,
Eau de Floride,
Cologne (double),
" No. 4,
" Wicker,
" Verre coupé,
" véritable Johann Maria Farina.

Un Assortiment Complet de Medecines Brevetees.

Nous fesons une specialite de la fourniture aux detaillants de toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux que l'on a jamais offerts dans la Province.

Souvenez-vous de l'Enseigne du Pilon d'Or

Winnipeg, 20 Sept., 1877. jno

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande variété d'Etoffes de toutes nuances.

Assortiment considérable des Parfuns les plus nouveaux.

Dentelles Plissées,
" Hanneton,
" d'Esprit,
" Toulon.

Etoffes pour Manteaux de Dames.
Couvertes Canadiennes.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 —12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé ou l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont ete bien suivies; au contraire tous sont charmes de ses operations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en ayant fait nous même une epreuve complète; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacite étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guerison les maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba.

Grande Rue Winnipeg

Avis.

Le Dr. T. Fafard a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Tache, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

Chemin de fer Pacifique Canadien.

SOUMISSION POUR TRAVAUX A LA COLOMBIE ANGLAISE.

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Chemin de fer Pacifique" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, lundi, le 17 de novembre prochain pour certains ouvrages de construction qui devront être executés sur la ligne près de Yale jusqu'au Lac Kamloops et par sections comme suit savoir:

D'Emery's Bar à Boston Bar	29 milles
De Boston Bar à Lytton	29 milles
De Lytton à Junction Flat	28½ milles
De Junction Flat à Savonna's Ferry	40½ milles

Les devis, quantites, conditions du contrat, formules de soumissions et tous les details imprimés seront fournis à demande au bureau du Chemin de fer Pacifique, à New Westminster, Colombie Anglaise, et au bureau de l'Ingenieur en chef à Ottawa. Les plans et profils seront ouverts à l'inspection à ce dernier bureau.

On n'acceptera que les soumissions faites sur les formules imprimées et que si toutes les conditions sont remplies.

Par ordre

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dep. des Chem. de fer et des Canaux }
Ottawa 3 Octobre 1879 }

ABONNEZ-VOUS

AU

JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Francais publie dans le Nord-Ouest.

l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL. Gerant.

AVIS.

EST par le présent donné que demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada à sa prochaine session pour un Acte incorporant "La Compagnie des Ponts de la Rivière Rouge et de la Rivière Assiniboine," lui donnant le pouvoir de construire, maintenir et exploiter un Pont pour le traffic ordinaire sur la Rivière Rouge et qui sera bâti d'un point quelconque situe dans les limites de la Cité de Winnipeg à un autre point opposé, aussi un autre pont semblable sur la Rivière Assiniboine et qui sera construit dans les limites de la Cite de Winnipeg à un autre point opposé; avec pouvoir de percevoir des taux de peage sur les dits ponts n'excédant pas le tarif suivant, savoir:

Piéton, aller et retour deux cents.

Cavalier avec cheval ou mulet, aller et retour six cents.

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant leur mère, cinq cents.

Moutons et cochons par tête deux cents.

Charette, carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre vehicule tiré par un seul animal, douze cents et demi par passage.

Charette, carosse, wagon, buggy sleigh, cutter ou autre vehicule tiré par deux animaux ou plus, par passage, vingt cents.

Le tarif ci dessus inclut la charge de bonne foi de chaque vehicule.

La hauteur des arches de chaque pont ne sera pas moins de dix-huit pieds au dessus des eaux basses; les intervalles entre les culées ou pilier de pas moins de cent pieds pour le pont de la Rivière Rouge et soixante six pieds pour le pont de l'Assiniboine. Les deux ponts seront tournants de façon à permettre une fois ouverts un passage libre de cinquante pieds de large.

Les plans et dessins de tels ponts seront soumis à l'approbation du Gouverneur Général en Conseil.

Daté à Winnipeg ce 24e jour de Novembre A. D. 1879

BAIN & BLANCHARD,
Procureurs des Petitionnaries.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que Omar Bushnell, de la Ville de Winnipeg, comté de Selkirk, Procureur et conseiller en loi, de l'État de l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, se propose de s'adresser à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session pour en obtenir un acte autorisant la Société du Barreau de Manitoba à l'admettre comme avocat Procureur et solliciteur dans la Cour du Banc de la Reine de la dite Province de Manitoba

OMAR BUSHNELL.

Winnipeg, 12 decembre 1879. 4f.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore la compagnie de navigation de Manitoba, Winnipegosis et de la Saskatchewan et lui confère le pouvoir de construire des canaux ou des tramways, devant relier les lacs Manitoba et Winnipegosis, et ces derniers avec la lac du Cèdre, la Saskatchewan et le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec pouvoir de prelever des peages et aussi de construire des bateaux à vapeur ou autres vaisseaux nécessaires à la navigation des dits lacs et rivières, ainsi que des vehicules, engins etc., pour les dits tramways; le dit acte devant autoriser telle compagnie à naviguer dans les dites eaux et à mettre en operation les dits tramways.

W. F. MUNRO,
Pour les requerants.

Toronto, 1er décembre 1879.

AVIS.

AVIS public est donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une compagnie pour construire, maintenir exploiter un chemin de fer ou de bois à une ou deux voies dans et le long des rues de la Ville de Winnipeg et ses environs, et de prendre et transporter des voyageurs et du fret sur tel chemin de fer par le moyen d'animaux, de la vapeur, de l'électricite ou autrement, avec pouvoir de se servir des rues susdites suivant qu'il sera nécessaire pour les fins susdites de pasage de la voie et de son exploitation.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM
Solliciteurs pour les Requerants.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une societe ayant pour fins d'établir une assurance contre le feu dans la Province de Manitoba.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Requérants.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore "la Compagnie de Colonisation des terres du Nord-Ouest." La dite compagnie sera organisée dans le but, entre autres choses, d'acquérir, d'occuper, d'améliorer et de coloniser les terres, et aura le pouvoir d'acquerir et de posséder des terres, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pour les fins susdites

PINNEY ET CHRISTIE,
Solliciteurs

Ottawa, 5 decembre 1879. 5-2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le present donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'en obtenir un acte constituant en corporation, la Compagnie de chemin de fer et de navires à vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson, avec pleins pouvoirs de construire, entretenir et exploiter une voie ferrée, à partir de la cite de Winnipeg, Manitoba jusqu'à un point sur la rivière Nelson ou Baie d'Hudson, Kewatin, et de posseder et naviguer des vapeurs en correspondance avec ce chemin de fer.

A. W. BELL,
Pour les requérants.

Ottawa, 6 décembre 1879. 5—2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le present donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte incorporant la Compagnie du Grand Telegraphe Occidental, et conférant à la dite compagnie le droit d'incorporation avec pouvoir de construire, louer et acheter des lignes et de faire affaires dans les provinces de Manitoba, de la Colombie-Britannique et d'Ontario, ainsi que dans le district de Kewatin, dans les territoires du Nord Ouest et ailleurs; et aussi avec pouvoir de se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies.

C. ACTON BURROWS,
Pour les requérants.

Winnipeg, 3 décembre 1879.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour un acte pour incorporer une societe pour fournir l'eau à la Ville de Winnipeg, à ses habitants et aux environs avec pouvoirs de poser le long des rues et chemins publics et sous terre des tuyaux ou conduits pour amener et distribuer l'eau, de reposer ou reparer ces tuyaux et aussi de construire et maintenir des hydrants sur telles rues et chemins publics.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Réquérants.

Winnipeg, ce 17e de décembre 1879.

AVIS.

AVIS public est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une societe pour la fabrication du gaz d'eclairage dans aucune partie de Manitoba, avec pouvoirs de poser des tuyaux le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, de renouveler ou reparer tels tuyaux, et aussi pour fournir de la lumière par electricité avec pouvoirs de poser des tuyaux ou des fils le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, et pour maintenir, réparer ou remplacer tels tuyaux.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les requérants.

LE "METIS."

Jeudi, 15 Janvier 1880.

La nomination des candidats pour la division de la Vérandrye aura lieu samedi prochain le 17, et l'élection le 24.

Outre l'Hon. M. Goulet, on parle de MM J. B. Desautels, T. Paré et J. Hamelin comme candidats.

La *Tribune* de mardi, annonce que le *Times* cesse de paraître à compter de ce jour, et que l'une a englouti (*absorbed*) l'autre à peu près comme la baleine a fait de Jonas Seulement la *Tribune* était le petit et le *Times* le grand journal, cela fait déjà une différence.

Ce n'est pas le *Métis*, comme organe du parti français qui pleurera la triste fin du *Times*, qui a passé en ruinant ses patrons et en fesant du mal à tout le monde.

Il y a eu vendredi soir, 9 courant une réunion à l'Hôtel de Ville de Winnipeg, des membres du parti conservateur pour fonder une organisation quelconque Il y avait plus de cent personnes M. le Maire Logan a été élu président, et l'assemblée a appelé MM. Scott, Woodworth et Royal à porter la parole.

Les élections ont eu lieu aussitôt, et le choix s'est porté sur le Capt. Scott, M. P. P. comme Président ; six Vice-Présidents lui ont été adjoints, outre un comité par chaque quartier de la ville.

Nous regrettons de dir que toute l'affaire s'est bornée à Winnipeg, et que le reste du parti conservateur de la Province a été traité comme n'existant pas en dehors de la ville En outre, la section française du parti qui a élu Sir George et Sir John a été complètement ignorée, et pas un nom français ne figure parmi les Vice-Présidents.

Nous aimons à croire que cette omission, qui ne surprend personne, sera réparée avant longtemps.

Il y aura demain soir une nouvelle réunion du club au même endroit et à la même heure.

Agitation Canadienne.

Sous ce titre nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

" Il y a au Canada comme partout des partis opposés, et parfois nous y voyons les rivalités et les passions s'exalter au point d'inspirer des inquiétudes sérieuses à ceux qui ont souci de la paix et de la prospérité de cette intéressante contrée, pour laquelle les Français ont tant de motifs particuliers de sympathie. Malheureusement les éléments de discorde sont tellement complexes et enchevêtrés que l'observateur étranger a grand'peine à en saisir l'ensemble, d'autant plus que la plupart du temps la ligne qui divise les partis est purement locale, et échappe à l'étude de la politique générale. Cependant il se produit en ce moment des symptômes d'une agitation allant plus loin que les questions de personnes ou de clocher, et qu'il est utile de signaler au moment où semblent se poser des problèmes vitaux pour l'existence politique du Canada.

"Le *Herald*, qui aime à avoir la primeur des nouveautés a publié une lettre de Montréal, datée du 21 décembre, qui parle longuement des velléités d'indépendance ou d'annexion qui couvent au Canada et expose les raisons qui portent le peuple canadien à se séparer de la Grande-Bretagne. A vrai dire, la question n'est pas neuve ; mais elle semble, d'après la correspondance à laquelle nous faisons allusion, prendre une nouvelle impulsion, et devoir devenir à courte échéance l'une des préoccupations dominantes de nos voisins du Nord. Ce pourrait être simplement un thème à dissertation, ou même une suggestion destinée simplement à provoquer la controverse, comme cela arrive souvent aux journaux qui font profession d'être toujours à l'avant garde. Mais il y a lieu de croire que le mouvement est sérieux ; d'abord le correspondant du *Herald* traite le sujet avec des développements que ne comportent pas une simple fantaisie journalistique ; et ensuite il rapporte un article publié le 25 par le *Globe*, de Toronto, attestant que la question est réellement à l'ordre du jour, et qu'elle est gravement considérée par les hommes politiques. Nous ne voulons pas pour notre compte entrer dans le vif du sujet ; mais nous analyserons rapidement l'argument du *Herald*, en ce qu'il explique les motifs économiques sur lesquels repose le sentiment qui, suivant la thèse soutenue, tend à éloigner de plus en plus le Canada de la couronne britannique.

" Déjà dit l'écrivain, il y a un an, le principe du gouvernement republicain semblait prendre racine parmi le peuple canadien ; mais depuis lors les sentiments monarchiques ont été s'affaiblissant avec une rapidité inattendue. A tort ou à raison, ce mouvement est attribué à la déception qu'a causée généralement la vice-royauté du marquis de Lorne, dont le prestige, très brillant au commencement, s'est depuis absolument évanoui. Une fois sur cette pente, la desaffection va vite et loin. Le malaise, que l'on comptait voir se dissiper avec le nouveau régime n'a fait que s'aggraver, et on en est venu à en chercher ailleurs la cause et le remède. Quoi qu'il en soit, nombre d'hommes parmi les plus considérables dans la politique, dans le commerce et dans la société, ont aujourd'hui l'esprit hanté par des visions d'indépendance, dans lesquelles ils voient une nouvelle perspective de développement pour les industries nationales, et l'affranchissement des entraves qui retiennent l'essor d'une activité aujourd'hui comprimée et stérilisée.

" Le Canada, dit-on commence à sentir le besoin de debouchés pour ses produits. Le gouvernement a adopté des réglements favorables à la production ; mais il s'est arrêté là, et il a laissé les frontières fermées à l'exportation de l'excédant de la consommation locale. Nous avons des ports de sortie, mais ils ne conduisent nulle part pour nos marchandises. Nous n'avons pas le droit de faire des traites et nous sommes soumis à ceux que fait la G. Bretagne, non en vue de nos intérêts, mais des siens Nous sentons lourdement que nous sommes des colons, et non des citoyens jouissant des mêmes droits que les sujets britanniques en Angleterre. Voyez, par exemple, nos constructions maritimes. Nous sommes très avancés dans cette branche. Nous pouvons faire n'importe quels navires, mais nous ne pouvons pas les vendre en France pas plus que dans aucun des pays avec lesquels l'Angleterre a des traités,—sans payer un droit de 88 par tonne, tandis que l'Angleterre vend ses meilleurs steamers de fer sans plus de droits que 40 cts. par tonne. Prenez les instruments d'agriculture; les droits en France sont dans la proportion de trois à un contre nous ;—le fromage cinq à un, et ainsi de suite pour une multitude d'articles, sans parler de ceux absolument écartés par des droits prohibitifs, tels que les lainages, les cotonnades, les cuirs etc.,—cela tandis que l'Angleterre peut importer ces objets en France à 10 0/0 de droit.

" Plus près de nous, sur notre frontière, nous avons à payer 25 00 aux Etats-Unis sur les chevaux, le beurre le frommage, la volaille, etc.

" Dans un autre ordre d'idées, nous sommes sans voix au parlement impérial, et c'est en réalité Downing street qui nous gouverne. Nous ne sommes pas consultés sur les questions nationales dans lesquelles nous sommes personnellement intéressés. Si la Grande Bretagne entrait demain en guerre avec les E.-Unis, nous recevrions les premiers coups sans avoir aucun avantage à attendre dans aucun cas Le plus clair pour nous serait la ruine. Une guerre avec la Russie ne nous serait pas moins fatale. Tous notre marine marchande, qui est une grande partie de notre fortune nationale, serait infailliblement détruite.

"O dit encore beaucoup de choses, et il est positi[illegible] ts se répètent et se fortifient de jour en jour. Beaucoup de très bons esprits pensent que le Canada aurait beaucoup à gagner à briser les liens qui l'attachent à la Grande-Bretagne que la Grande-Bretagne n'aurait rien à y perdre, au contraire, et qu'il y aurait avantage pour elle, après avoir permis à sa colonie de se séparer d'elle à l'amiable, à avoir une puissance libre et sympathique sur la frontière des Etats-Unis. Ceux-ci de leur côté ne pourraient qu'être favorables au mouvement, qui permettrait une union douanière entre les deux puissances, le licenciement de part et d'autre d'un nombreux personnel de douanes, etc., et un échange de ressources qui activerait singulièrement le déploiement de toutes les énergies des deux côtés de la frontière."

(*A continuer.*)

LES CANADIENS-FRANCAIS.

Le *Mail* de Toronto vient de publier, sous ce titre, un article extrêmement sympathique à l'adresse de nos compatriotes. On pourra en juger par quelques extraits :

" Les Canadiens-français travaillent activement à organiser la célébration de la fête de Saint-Jean-Baptiste, le 24 Juin 1880. Ce sera une démonstration nationale sur une grande échelle La race canadienne-française, disséminée sur tout le continent, sera représentée par des délégués de Massachusetts, de l'Illinois, de la Californie, du Nord-Ouest Canadien, des établissements acadiens des provinces maritimes et des côtes françaises de Terreneuve.

"On demandera peut-être : Qu'ont-ils à célébrer? Premièrement, une histoire prodigieuse qu'on pourrait faire dater de cette matinée du printemps de 1535, où *Jacques Cartier* et sa suite, peu nombreuse, assistèrent à la messe dans la cathédrale de SAINT MALO, pendant que leurs navires la *Grande-Hermine*, la *Petite-Hermine* et l'*Emerillon*, les attendaient prêts à appareiller dans le port. Trois cent quarante-cinq ans se sont écoulés depuis, et l'on peut affirmer, sans crainte d'être démenti qu'aucun peuple sur la face du globe ne s'est plus distingué pendant le même espace de temps, et en dépit d'un destin aussi cruel, que les Canadiens Français.

"Le nombre total des colons venus de France en differents temps n'excède pas 25 000 âmes. Leurs descendants sont au nombre d'un million et demi. Ils ont été les pionniers de la religion et de la colonisation dans l'Amérique du Nord. Pendant que les autres parties de leur mère-patrie se livraient à la corruption des mœurs du temps, la noblesse de la Normandie et de la Bretagne envoyait ses fils comme soldats et comme missionnaires, à la Nouvelle-France, et ces derniers ont porté les éléments de la civilisation depuis Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses et depuis le lac Saint-Jean jusqu'à la nouvelle-Orléans, avec une audace intrépide et d'un pas assuré

" Il est vrai que les Canadiens-français, après avoir tenu les Iroquois en échec et porté l'Evangile dans les solitudes du continent pendant un siècle et demi, ont été conquis, et qu'ils se sont depuis paisiblement soumis à l'inévitable ; mais leur chute n'a été marquée par aucun stigmate de déshonneur. Au contraire, il n'y a pas dans leur histoire un chapitre plus brillant que le récit de leurs exploits, lorsque, abandonnés presque complètement par leurs maitres ils combattirent Wolf et le général Murray, jusqu'à ce que Québec fût devenu inhabitable, et lorsque, après leur défaite, ils combattirent loyalement à côté de leurs conquérants, dans la lutte de ces derniers avec les colonies revoltées

" On affirme souvent que les Canadiens français sont une race dégénérée ; mais le simple fait qu'en dépit de deux siècles de féodalité, de guerres indiennes, d'invasion étrangère et d'association avec la race dominante anglo saxonne, ils existent aujourd'hui au nombre d'un million et demi avec leur ancienne foi, leur langage parfaitement conservé, est une preuve d'un vitalité sans égale.

" Il est à espérer que les délégués ne se sépareront pas sans discuter la question du rapatriement. Le Nord-Ouest offre à tous des établissements, et avant longtemps l'accroissement des industries indigènes dans le pays offrira de l'emploi aux employés canadiens-français qui travailent maintenant dans les manufactures de Lowell ou dans les autres fabriques du Connecticut et du New-Jersey."

Tout bienveillant qu'il soit, cet article n'est pas flatté ; néanmoins nous en savons d'autant plus gré à l'auteur que pareils témoignages à l'adresse des Canadiens français sont rares dans la presse anglaise en général. Il est même certains journaux atteints de franco-phobie à un tel point qu'ils semblent prendre plaisir à dénigrer tout ce qui se rattache de près ou de loin à notre nationalité. Ces journaux, pour la plupart, appartiennent au parti réformiste—parti qui se targue pourtant d'être étranger à tout sentiment de mesquinerie ou d'exclusivisme et de professer des vues larges et éclairées.

Ce n'est pas la première fois, au reste, que le *Mail* nous traite d'une façon aussi sympathique. Mieux renseigné qu'aucune autre feuille d'Ontario sur l'histoire les institutions et les tendances véritables de l'élément français, il lui est arrivé en maintes circonstances de nous rendre la justice que l'on nous refusait au *Globe* et dans d'autres organes réformistes. Au reste, cette bienveillance du grand journal conservateur s'explique facilement lorsqu'on le sait rédigé en bonne partie par un journaliste très habile, très éclairé, qui a manifesté en plus d'une occasion ses sympathies pour notre race, M. Martin J. Griffin.

—*Le Canada* du 30 décembre.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS'

Nous lisons dans le *Canada* :

Quelques journaux publiaient récemment le paragraphe qui suit :

"Suivant un nouveau recensement, il n'y a pas loin d'un million de Canadiens Français aux Etats Unis : 89,590 au Michigan ; 79,000 à New-York : 70,000 au Massachusetts 32,000 aux Illinois ; 28,000 dans le Vermont ; 25,000 au Wisconsin ; Iowa, Minesota, Ohio, New Hampshire, Californie, Pennsylvanie, Rhode Island, Connecticut, chacun de ces Etats réclame de 10,000 à 17,000 chacun. Que de forts bras de perdus pour le Canada."

Comme de pareils renseignements, dont l'exagération saute aux yeux de tout homme qui s'est donné la peine d'étudier à fond la question, sont périodiquement repoduits, au grand détriment du pays, il importe d'en relever les erreurs.

D'abord, aucun nouveau recensement n'est intervenu aux Etats Unis depuis 1870 ; puis l'addition des chiffres fournis, tels quels, ne s'élève pas à près d'un million, mais reste en deçà d'un demi million : cette dernière erreur toute fois, parait être une erreur d'impression, ce qui n'empêchera pas cependant que beaucoup de journaux, de revues et de livres écriront toujours un million.

En supposant qu'on ait voulut dire un demi million, il y a là encore l'énoncé d'une imposibilité matérielle Ce chiffre serait égal à plus de 42 pour cent de toute la population canadienne-française de l'Amérique Britannique ; ce qui, est inadmissible, *à priori*, étant connu le fait historique et numérique de la formation et du progres de notre groupe de population.

L'ensemble de toute l'émigration *Catholique* de la province de Québec [qui seule a fourni la population canadienne-française des Etats-Unis, sauf le groupe acadien du Maine qui ne compte pas dans cette émigration,] ne s'élève, à tout prendre, qu'à environ 260 000, y compris la contre émigration qui s'est opérée du Canada en France et l'émigration qui, de la province de Québec s'est dirigée vers les autres provinces britanniques.

Sur ce chiffre de 260 000 environ 70 000 représentent l'emigration catholique *non française*. Des 190 000 restant du chiffre gros, environ 50,000 sont constitués par le retour en France et l'émigration vers les lieux situés en dehors des Etats Unis. Reste donc 140 000 comme représentant le grand total de tous les émigrants qui, depuis l'origine de la colonisation de la province de Québec ont formé les divers groupes canadiens français de la République américaine ; on ne parle naturellement ici que des vrais émigrés, de ceux qui se sont permanemment établis.

Tous ces calculs, dont le résultat est donné ici en gros, se déduisent des renseignements consignés dans le 5e volume des statistiques du Canada. [Recensement de 1871.]

Or comme le chiffre reellement important, en tant que chiffre absolu de cette émigration de 140 000 n'a été formé que pendant la dernière période des migrations, qu'il n'a pas encore, à beaucoup près dans son en

semble, atteint la durée d'une période de redoublement, et que par conséquent la multiplication ne doit se compter que d'année année jusqu'à l'année présente, tenant aussi compte des retours et des échanges, on peut affirmer qu'il ne saurait y avoir aux Etats-Unis que 250 000 *Canadiens-français* et *descendants* de Canadiens-français ; produit extrême grand total possible de toutes les migrations qui, de la province de Québec, se sont dirigées vers le territoire américain, à dater des premières colonisations de Détroit et de la Louisiane.

Ces 250 000 ajoutés aux 1.180.000 environ, qui probablement habitent aujourd'hui le territoire de la Confédération, font un ensemble de 1.430.000 descendants des quelques 25 000 colons français qui ont immigré depuis la découverte de notre pays. C'est un exemple de reproduction qui n'a de parallèle, dans l'histoire du monde, que celui des Israélites en Egypte.

C'est bien assez de compter près de 250,000 de nos compatriotes à l'étranger, sans doubler ou tripler ce chiffre par de faux calculs, comme on le fait sans cesse.

Il faut bien remarquer que tous les français des Etats Unis ne sont pas des Canadiens-français. Les calculs exagérés qu'on publie, de temps à autre, sur cette matière et sur d'autres sujets qui ont trait au pays voisin font un mal incalculable à notre population qu'ils séduisent et aveuglent, à part qu'ils constituent des erreurs historiques et scientifiques, qui vont souvent jusqu'à l'absurde.

PLAISIR PROVENANT DE LA LECTURE.

(*Traduit de l'Anglais d'Aikins*)

Ceux qui ont le goût de la lecture, possèdent une source inépuisable d'amusement en eux-mêmes. Par sa variété, sa durée, et sa facilité d'acquisition, aucun autre ne peut lui être comparé. Figurons nous qu'il est en notre pouvoir de faire paraître les ombres des plus grands hommes et des plus sages qui aient jamais existé, et de les faire parler avec nous sur les sujets les plus intéressants. Quel estimable privilège nous croirions posséder ! combien il est supérieur à toutes les jouissances ordinaires ! Hé bien ! nous possédons ce pouvoir dans une bibliothèque bien fournie. Dans les livres, nous trouvons les pensées les plus choisies et les mieux exprimées des hommes les plus capables. Nous pouvons à volonté exclure l'ennui et l'impatience, et ouvrir nos portes à l'esprit et à la raison seuls. Les livres sont des amis dont aucun ne se refuse jamais à celui qui vient rendre visite ; il n'exigent point de cérémonie, et sont prêts à partager, selon leurs capacité ce qu'il professent. Vous pouvez leur prendre ce qu'il vous plait, et les quitter quand vous voudrez : C'est d'eux que vous pouvez entendre des vérités sans insulte, et des louanges sans adulation.

BIBLIOGRAPHIE.

Jacque Cartier ou le Canada vengé.

Drame historique en 5 actes—Eusèbe Sénécal, Editeur Montréal.

Tel est le titre d'un opuscule en 70 pages dû à la plume de Mr. J L. Archambault, avocat de Montréal. Le public saura certainement gré à l'auteur d'avoir consenti à la publication de cette composition. Il ne s'agit pas ici d'un drame agencé suivant toutes les règles de l'art ; c'est tout simplement le récit d'évènements empruntés à l'histoire de notre pays, connus de tout le monde et que l'écrivain a cherché à rendre plus attrayant en l'entourant des charmes de la fiction et du mouvement de la scène. L'œuvre de Jacque Cartier, les luttes du Canada-Français, le triomphe de la nationalité, forment le fonds de cette pièce essentiellement canadienne, écrite sans prétention, mais avec le sentiment intime de notre glorieux passé. *L'intrigue* en a été bannie, l'auteur ayant voulu avant tout laisser à cette leçon d'histoire toute sa fraîcheur et sa simplicité. Le récit a gagné à ce sacrifice, car la pensée de l'ouvrage en se rattachant à une série de circonstances qui sont familières au lecteur provoque sa curiosité et lui fait trouver dans l'étude des caractères et des personnages que l'auteur fait agir sous ces yeux une source féconde d'impressions généreuses et de sentiments patriotiques. A ce titre seul, le travail de Mr. Archambault se recommande à l'attention du public. En vente chez J. B. Rolland & fils, libraires, Montréal. Prix de l'ouvrage, 25 cts Franco par la Poste.

Nouvelles Locales.

Il fesait hier et avant hier un froid de 31o.

— L'heure du départ des trains est changée.

—Allez chez Stobart Eden et Cie, pour les belles marchandises et le bon marché.

— Ce soir, concert de la Société St. George à l'Hôtel de Ville à Winnipeg.

— La retraite des prêtres de l'archidiocèse est commencée de mardi soir et durera huit jours.

—Le bureau de poste de St. Boniface a été transféré chez M. J. Beaubien, porte voisine.

— La malle part maintenant les mardis et vendredis d'Emerson pour Morris ; c'est M. Gow qui a le contrat.

— M LaRivière, Surintendant des Écoles Catholiques, fait en ce moment ses visites d'école ; il est parti d'hier pour les arrondissements de Marquette Est.

—Il y a eu le Jour des Rois au matin dans la chapelle du collége de St Boniface une ordination à laquelle M. Doucet a reçu l'ordre sacré de la prêtrise, M. René celui du sous-diaconnat et M. Brouillard les ordres moindres.

—Il est question de terminer l'organisation difinitive de la compagnie volontaire de St. Boniface ; l'idée est excellente, et nous sommes sûr que la formation de ce corps canadien recevra tout l'encouragement mérité. En avant !

—On parle d'un grand diner officiel chez Son Excellence le soir même de la réunion de la Legislature ; le bal aurait lieu la semaine suivante. Tel est le sujet chéri de toutes les conversations dans les hautes sphères de notre petit monde officiel.

— Il y a eu grande fête dimanche dernier à l'église Ste. Marie de Winnipeg : Mgr. l'Archevêque y a conféré l'ordre sacré de la prêtrise au R. P. T. Joyce, membre de la congrégation de RR. PP. Oblats. Il y avait foule, et les magnifiques cérémonies, expliquées au fur et à mesure par Mgr. l'Archevêque, ont vivement édifié et interessé le pieux auditoire. Les RR. MM. Forget et Dufresne agissaient comme prêtres officiants.

—Il y a eu assemblée du Conseil de l'Université de Manitoba mercredi, 7 janvier, à laquelle assistaient le Chancelier (Bishop of Rupert's Land) le Vice Chancelier (l'honorable M. Royal) le Régistraire M. Jarvis, les RR. MM. Forget, Dugas, Cherrier l'hono[illegible] J[illegible] Dubuc, MM. J. A. N. Provencher et Bannatyne ; les RR. Archdeacon Cowley, Canon O'Meara, Bryce, Pinkham, Matheson, etc. Le programme des études philosophiques sur lesquelles le Conseil accordera des grades et le Sceau de l'Université ont été les deux questions agitées et en partie décidées à cette réunion

—M. L. O Lemieux, ci-devant de Lévis, P. Q., et ingénieur de locomotive sur l'embranchement de Pembina, a reçu instruction du Ministre des chemins de fer, de prendre la charge de foreman de la grande bâtisse pour les locomotives, (round house), à Selkirk. Depuis son arrivée à St. Boniface, M Lemieux a su par son travail et ses bonnes qualités s'attirer l'estime de tous ceux qui le connaissent. M. Lemieux possède toutes les capacités requises pour remplir cette position avec avantage. M. Lemieux comme ingénieur, s'est distingué dans plusieurs circonstances. Nul doute, que le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix.

—Lundi après-midi, pendant que M. Coutu était occupé aux machines de la fabrique de laine de St. Boniface, une grande courroie l'a saisi par le bras droit et l'a enlevé jusqu'au plafond en un clin d'œil. L'engin fut aussitôt arrêté et M Coutu retomba sur le plancher comme une masse inerte Il avait le bras tout haché, les muscles et les nerfs broyés et le bras cassé en deux endroits. La blessure était horrible à voir.

Le Dr. Fafard appelé en toute hâte fit le premier pansement, et malgré la gravité du cas ne désespère pas de sauver le bras du pauvre malade.

M. Coutu est un citoyen très respectable de St. Boniface et connu de tous par son industrie et son habileté dans diverses métiers.

—Vendredi dernier, vers neuf heures du soir, pendant que MM. J. Bourret, Camille et Gilbert Johnson de Lorette traversaient avec leurs charges de bois le pont de la Rivière La Seine un train arriva sur eux avant qu'ils eussent pu se garantir et le char de devant attrapa le coin des premières voitures qu'il culbuta en un instant. MM. Johnson se trouvaient en avant ; en entendant venir le train, ils lâchèrent leurs bœufs et se sauverent, croyant avec raison que tout était fini. Il n'en fut pas de même de M. Bourret qui se trouva pris parmi ses animaux et qui ne dut son salut qu'à une protection presque miraculeuse. Dans le démèle, il reçut néanmoins un coup dans la poitrine qui le laissa à demi évanoui, et qui l'obligea le même soir de se mettre sous les soins du Dr. Fafard

Lorsque le train arrêta, le dégât était fait ; il y avait quatre voitures de brisées hors de service, les attelages étaient en morceaux et les charges de bois de corde se trouvaient amoncelées sur le pont qui n'a que 20 pieds de large. MM. MM. Bourret et Johnson arrachèrent leurs animaux du mieux qu'ils purent et se hâtèrent de quitter le pont.

Cependant, là ne se termina pas leur triste aventure. Quel ne fut pas leur étonnement le lendemain matin dans le temps qu'ils se préparaient à réclamer des dommages du Ministre des Travaux Publics, lorsqu'un baili vint les prier de le suivre à la cour de police où, en dépit de leurs protestations, ils s'entendirent condamner à treize piastres d'amende pour avoir obstrué la voie publique ! Ils durent payer l'amende, et redigèrent de suite une requête à l'hon. M. Brown, lui racontant les faits et demandant justice.

Nous apprenons que M. Royal, qui a agi pour nos infortunés vendeurs de bois, a obtenu du gouvernement la remise de l'amende ; c'est déjà quelque chose ; il faut plus. Le public de St. Boniface a le droit d'espérer que le gouvernement local verra à prendre les moyens de protéger la vie et la propriété sur le parcours de l'embranchement de l'Avenue Provencher.

— L'invention de cette machine supérieure et complète (*The Family Sewing Machine*) marque une des époques les plus importantes dans l'histoire des machines, et lorsqu'on considère sa grande utilité et son bas prix extrême ($25) il est très-difficile de concevoir une invention d'une plus grande ou même d'une égale importance pour les familles. Son travail est considérable ; son mouvement est doux, régulier et aisé ; son exécution est rapide, son opération sûre et la rend supérieure à toute autre. Le mécanisme est tout d'acier ; le bobines contiennent 100 yds de fil ; la couture est la plus ferme de toutes ; elle est nette et régulière, et peut en un instant être changée de façon à s'adopter aux substances les plus dures et les plus fines Le point peut, si on le veut être à peine aperçu à cause de sa finesse ; sa rapidite rend impossible de les compter ; elle coud à la perfection toutes espèces d'étoffes soit grossières, dures ou fines, et cela avec plus de facilité qu'aucune autre machine. Elle n'a pas besoin de recommendation pour se vendre rapidement ; la commande toujours croissante, les éloges volontaires de la presse, et les milliers de familles qui s'en servent témoignent de sa valeur et de sa nécessité comme article indispensable dans une famille, sa popularité s'accroît tous les jours On peut voir cette machine aux bureaux du Journal. AGENTS DEMANDES par la compagnie S'adresser pour plus samples renseignements à "FAMILY SEWING MACHINE Co." 755 BROADWAY, NEW-YORK —N. Y. U. S

Legislature Provinciale:

PETITIONS POUR BILLS PRIVES.

AVIS.

Le jour fixé pour le temps limité pour recevoir les Petitions pour Bills Privés (règle 48) expirera mardi le vingtseptième jour du mois courant. Et pour la présentation d'aucun Bill Privé, vendredi le trentième jour du mois courant.

THOS SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Legislative.

4f

DEMANDES DE LICENCES

Hotels. Bell et Blake, Portage la Prairie.
" W. J. Porter Lower Fort Garry.
" Allen McLean, Selkirk.
" A. Goldetern St. Frs.-Xavier.
" George F. Gow, Morris.
" R. Back, Park's Creek.
Transport James Brown et H. McMillan Globe Hotel Winnipeg

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 13 Nov, 1879. 2[illegible]

AVIS.

AVIS est par le présent donné que le maire et le conseil de la cité de Winnipeg s'adresseront au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui autorise le dit maire et le dit conseil de la cité de Winnipeg, à construire, entretenir et exploiter un pont pour chemin de fer, ainsi que pour le trafic et les passagers, en general, sur la rivière Rouge, à partir d'un point situé dans les limites de la cité de Winnipeg jusqu'à un point situé de l'autre côté de la rivière Rouge avec pouvoir de percevoir des péages sur le dit pont pour le trafic ordinaire, à des taux n'excédant pas les suivants :

Piétons, chaque passage, deux centins.

Cavalier, avec cheval ou mule, chaque passage, six centins

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant la mère, cinq centins.

Moutons et cochons, par tête, deux centins.

Charrette, voiture, wagon, sleigh, et autre véhicule trainé par un animal, chaque passage, douze centins et demi.

Charrette, voiture, wagon, sleigh ou autre véhicule trainé par deux ou plusieurs animaux, chaque passage, vingt centins

Les taux ci-dessus s'appliquent aussi aux charges *bonâ fide* de chaque véhicule.

La hauteur des arches du pont ne sera pas de moins de vingt-cinq pieds au-dessus du plus bas niveau de l'eau, et la distance entre les culées, de pas moins de deux cents pieds ; il devra être aussi fait un pont tournant de pas moins de quarante pieds de largeur, lorsqu'il sera ouvert.

Les plans et devis du dit pont seront sujets à l'approbation du Gouveneur-Général en Conseil.

JOHN F. BAIN,
Sollicîteur.

Winnipeg, 6 décembre, 1879. 24-9

AVIS.

Avis est par le présent donne que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour amender la charte de la "Compagnie du chemin de fer Sud Occidental de Colonisation de Manitoba" pour prolonger la ligne d'un point près de Rock Lake dans les Territoires du Nord Ouest dans une direction Occidentale jusqu'aux mines de houille de la Rivière Souris sur une ligne presque parallèle à la frontière et aussi d'un point près de Winnipeg jusqu'à l'endroit ou le chemin de fer Pacifique Canadien traverse la Rivière Rouge, et aussi le pouvoir de construire tels embranchements qui seraient profitables au pays et recevraient la sanction du gouvernement du Canada.

S. C. BIGGS,
Sollicîteur de la Cie.

Winnipeg 5 Janvier 1880.

AVIS PUBLIC.

Des soumissions cachetées pour la livraison de

TROIS CENT CINQUANTE CORDES DE BOIS

séront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'à MIDI le

4 DE FEVRIER PROCHAIN.

Les soumissions devront donner le prix par corde pour (200) deux cents cordes de tremble et (150) cent cinquante cordes de chene pour le tout ou par lot de pas moins de (50) cinquante cordes chaque.

Le bois devra être sain et de bonne qualite, et chaque corde devra contenir 128 cent vingt huit pieds cubes.

La livraison devra se faire aux bureaux du Gouvernement, à la Prison, chez le Lt. Gouverneur ou à tels autres endroits dans Winnipeg qui seront désignés.

Chaque soumission devra contenir les noms de deux personnes solvables prêtes à se rendre caution.

Tout le bois devra être livré le ou avant le premier mai prochain.

La plus basse ni aucune des soumissions peut ne pas être acceptée.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

9 Janvier 1880 Winnipeg.

Mis a l'Enclos.

Mis a l'enclos de St. François Xavier une vache rouge tachetee de blanc, âgée d'à peu près dix ans, avec la marque d'un di[illegible] sur la corne gauche. Le propriétaire est prie de la reclamer au plus vite

XAVIER PAGE
Gardien d'enclos.

St Frs.-Xavier 23 Déc. 1879.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyanter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outiis de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879. 2mx.

CONSOMPTION,

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU DR. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

——(o)——

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

——o——

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE,

Qui devra être le plus encouragé parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marche que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en general d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux mêmes de la bonne qualité et du bon marche de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Août 1879

VENTE PAR ENCAN

DES PERMIS DE COUPE DE BOIS.

(LEASES OF TIMBER LIMITS)

UNE vente par encan de Permis de Coupe de Bois dans dix neuf Limites situees sur le Lac Winnipegoosis et la rivière La Poule d'Eau, dans les Territoires du Nord Ouest, aura lieu au Bureau des Terres à Winnipeg le 1er Septembre 1879. La coupe de Bois sera vendue sujette aux conditions exprimées dans l'Acte refondu des Terres de la Puissance. L'enchère se fera à vint piastre, par mille carré, et la vente se fera au plus haut enchérisseur.

Pour plans, descriptions et conditions de vente, tout autre enseignement et s'adresser au Bureau des Terres à Ottawa ou à l'Agent des Terres à Winnipeg.

Par Ordre

J. S. DENNIS
Député Ministre de l'Intérieur.

Dépt. de l'Intérieur Ottawa
17 Juillet, 1879.

BEATTY

BEATTY'S Pianos ... PIANOS ... ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY. ... DANIEL F. BEATTY ... United States of America.

ORGANS. BEATTY PIANOS ... Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States ...

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlee avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquees pour guérir: il en est autrement de celles-ci qui soulagent instantanement.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont ete gueries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, ad poitrine ou de côte, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites electriques possedées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guerissent à coup sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes inveteres, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien definie.

Preparees par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

——:o:——

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côte de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale ur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir, ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'echanger. Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa reputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clerge, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des echantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 879—18 f.

ANIMAUX PERDUS

A ST. BONIFACE.

Perdus à St. Boniface deux animaux marqués sur la corne gauche T ; aussi un jeune bœuf rouge marqué sur l'oreille B M aussi un roan de trois ans.

La personne qui ramènera aucun de ces animaux recevra trois piastres par tête de récompense de MM. Bonnick et McCormick bouchers à St Boniface.

St Boniface 9 dec 1879

BEATTY

BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS ELEGANT STYLES ... Thousand Organists ... Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS. You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for my celebrated Beatty's ... Organs unless you see fit to; but the service I require of you is both pleasant and profitable. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and Provinces to answer this advertisement. Paper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U can buy first-class Pianos and Organs cheaper of DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, than of any other establishment in the United States. Why? Because he sells only for cash, takes no risks and has no book accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first-class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated Advertiser and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

Le Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang, et agissent avec la plus grande efficacité, sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'energie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandees consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution, il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hemorrhoides, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufactures seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilise ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrees à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaise de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a